



COMMISSION DES COMPETITIONS

PROCÈS VERBAL N°2 - SAISON 2025/2026 **Réunion du 19 août 2025**

Préside	Claude MILESI
Présents	Jacky THIEBAUT, Eric GUILLIER, Thierry BUAT, Matthieu ROCHER
Excusés	Claude FLAGET, Cédric REISDORFER, Sébastien DEMESY
Assiste	Alix CUMET (agent administrative)

Le procès-verbal de la commission du 20 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

COURRIERS DES CLUBS

La Commission enregistre les courriers suivants :

- ✓ Prend connaissance du courrier de CHEVILLON qui confirme son entente en U13 et en U15 avec EURVILLE et CHAMOUILLEY. La Commission désengage les équipes du club de CHEVILLON en U13 et en U15.
- ✓ Prend connaissance du courrier de ROUVRES qui désengage son équipe en U13.
- ✓ Prend connaissance du courrier de MONTIER EN DER qui désengage son équipe 2 en U13.
- ✓ Prend connaissance du courrier de LANGRES qui souhaite désengager son équipe 2 en D4 poule C. La Commission informe qu'au vu de la composition des groupes, c'est l'équipe 3 en D4 poule B qui sera désengagée et remplacée par un exempt. **La Commission enregistre le forfait général et inflige au club de LANGRES une amende de 50 € pour forfait général avant le début de la compétition en vertu du Statut Financier DHMF 2025/2026.**
- ✓ Prend connaissance du courrier de PREZ BOURMONT qui souhaite désengager son équipe U18 poule A. L'équipe sera remplacée par un exempt. **La Commission enregistre le forfait général et inflige au club de PREZ BOURMONT une amende de 25 € pour forfait général avant le début de la compétition en vertu du Statut Financier DHMF 2025/2026.**

SENIORS FEMININES à 11

Suite aux retours des équipes concernées : AS SARREY MONTIGNY ROLAMPONT 1 et CHAUMONT FC 1, le District a pris contact avec le territoire de la Lorraine afin de permettre à ces deux équipes d'intégrer le championnat INTERDISTRICTS F à 11 géré par le District de la Meuse.

La possibilité d'une accession en R2F en cas de classement favorable est en discussion avec la LGEF.

COUPE DE HAUTE-MARNE PRINCIPALE (1^{er} tour)

La Commission procède au tirage au sort du 1^{er} tour de la Coupe de Haute-Marne Principale Seniors :



CHALINDREY CS 1	SARREY MONTIGNY AS 2
DAMPIERRE 1	BUSSIERES POINSON 1
SAULXURES L.J. 1	NOGENTAISE AS 1
NOGENT SPORT. 1	COUPRAY CH. 1
ENT.S. D/ 3 CHÂTEAUX 1	ARC EN BARROIS US 1
MANDRES R.S. 1	SL CHAUMONT BROTTEES 1
FAYL BILLOT HORTES 1	ST GEOSMOIS FC 2
LAFERT/AMANCE 1	ST GILLES F.C. 1
CHASSIGNY U.S 1	LUZY A.S.L.V.F 1
IS EN BY F.C. 1	ROLAMPONT CA 1
ESNOUVEAUX 1	BREUVANNAISE ES 1
MARNAVAL SC 3	LONGEVILLE AS 1
ANDELOT RIM ES 2	LASARJONC AS 1
CHAUMONT FC 3	DIANE EURV. BIENV. 2
PREZ BOURMONT FC 2	ECLARON US 2
VILLIERS EN LIEU 1	WASSY BROUSS US 1
POISSONS NON AS 1	CHAM. ROCHES 1
MOESLAINS ASP 1	U.S. DE CONDES 1
ROUVROY FC 1	VAUX SUR BLAISE USI 2
FRONCLES AS 1	LE FOYER BAYARD 1
CHEVILLON STADE 2	SOMMEVOIRE ROZIERES 1

Exempts (qualifiées en Coupe de France) : ECMR, MONTIER EN DER, BOLOGNE, ROUVRES AUBERIVE, SAINT DIZIER ESPERANCE, ORNEL, SUD CHAMPAGNE, LANGRES, VALCOURT, JOINVILLE, NEUILLY L'EVEQUE, BRAGARD, OUEST 52, DOULAINCOURT, BOURBONNE, VOILLECOMTE

Les rencontres se joueront le **dimanche 31 août 2025 à 15h** sur le terrain du premier club nommé.

DATE COMMISSION

La prochaine Commission se déroulera le **mardi 2 septembre 2025 à 16h30**.

Le président,
Claude MILESI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Milesi', written over a horizontal line.